DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Débat sur les primes

Coûts de la santé : moins élevés grâce aux cabinets vaudois !

« Dans le canton de Vaud, ce sont les cabinets qui coûtent cher. » Fin septembre, un titre du journal 24 heures a fait réagir de nombreuses et nombreux médecins installé·es, désigné·es publiquement coupables de la hausse des coûts de la santé. Pourtant, médecins, patient·es et même assureurs le savent bien, c'est le contraire qui est vrai.

Dans l'ensemble, ce qui se passe en cabinet coûte moins cher qu'à l'hôpital ; et ce qui se passe à l'hôpital en ambulatoire (sans nuitée) coûte moins cher qu'en stationnaire. Tout ceci est très logique. Derrière chaque prestation dispensée à l'hôpital, des dizaines de personnes travaillent, des millions sont investis dans l'infrastructure et les équipements. Pour une prestation dispensée au cabinet, le dispositif est nettement plus modeste. Indubitablement, lorsque c'est possible et à qualité égale, le chemin de l'efficience passe d'abord par le cabinet. Si les cabinets disparaissaient, les coûts de la santé seraient bien plus élevés.

Les cabinets, victimes d'un faux procès

Dans le débat sur la hausse des primes, comment est-il alors possible de parvenir à l'affirmation que les « cabinets coûtent cher » ? Malgré deux votations fédérales en 2024 sur le sujet, aurait-on oublié la différence entre le secteur ambulatoire des cabinets et le secteur ambulatoire des hôpitaux ? Ou pas vu que ces deux secteurs pèsent aujourd'hui le même poids dans les primes AOS de la population vaudoise (environ 22% chacun) ? Qui sait.

Toujours est-il que le narratif récent des autorités n'aide pas. Dans son communiqué de presse de réaction à l'annonce des primes 2026, le Canton de Vaud ne donne ainsi que deux exemples concrets de ses « efforts pour maîtriser les coûts ». L'un concerne son projet de prolonger la régulation des équipements médico-techniques lourds, l'autre un arrêté pour limiter les admissions futures de médecins dans quatre spécialités. Ce faisant, il décide de pointer plus particulièrement du doigt le secteur privé de la médecine (cliniques et

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

cabinets) comme l’endroit où il convient de réduire les coûts pour faire baisser les primes. Des autres prestataires ou du CHUV placé sous sa responsabilité (et de ses deux milliards de budget : environ 20% des coûts totaux de la santé vaudoise), il n’est point fait mention. Ceci peut aussi expliquer la focalisation choisie par l’œil de Sauron médiatique.

Miser sur l’ambulatoire pour freiner les coûts

Dans tous les cas, intensifier le virage ambulatoire restera la meilleure façon de maîtriser les coûts de la santé sans péjorer l’accessibilité et la qualité. C’est aussi ce que la population suisse a souhaité renforcer dès 2028 en disant oui au financement uniforme des prestations (EFAS). Pour encore longtemps, un dense réseau de cabinets dans le canton de Vaud, et donc de médecins installé·es, sera indispensable pour relever ce défi.

La rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.